

Démarche : Point de situation sur l'industrie automobile

Organisme : Direction générale des Entreprises

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

~~Les données renseignées dans ce questionnaire sont à usage interne par la direction générale des Entreprises exclusivement et restent confidentielles.~~

Dans la continuité de l'annonce du Plan d'action automobile par la Commission européenne le 5 mars 2025, une deuxième session du dialogue stratégique automobile européen est prévue au cours du second semestre 2025.

Ce court questionnaire piloté par la direction générale des Entreprises (DGE) en collaboration avec les DREETS s'inscrit dans ce contexte et vise à obtenir des données précises sur l'industrie automobile française, en complément des échanges réguliers entre entreprises et administration.

Nous vous remercions par avance pour votre attention et participation.

### Information

Dans ce questionnaire, il est possible à tout moment de renseigner "NSP" dans le cas où l'information n'est pas disponible pour les questions obligatoires.

Cette démarche vise à consulter et récolter des informations sur les entreprises de l'industrie automobile au niveau des sites de production (SIRET).

## 1. Vos informations générales

### Taille de l'entreprise :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

TPE

PME

ETI

GE

### Effectif physique du site (SIRET, hors intérim) :

# Point de situation sur l'industrie automobile

## 2. Vos activités actuelles

Pour mieux comprendre vos réponses, merci par avance de bien vouloir nous fournir les informations suivantes

### **Votre type d'activité :**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Assemblage batterie

Assemblage moteur

Assemblage véhicule

Caoutchouc

Décolletage/Usinage

Découpage/Emboutissage

Electronique

Equipementier assembleur

Etudes et ingénieries

Fonderie

Forge

Logiciel

Machines-outils

Métallurgie

Plasturgie

Textile

Traitement de matériaux

Verrerie

Autres

**Si autres, veuillez préciser :**

**Chiffre d'affaires (2024, €) :**

**Part de votre chiffre d'affaires dédié au secteur automobile (%) :**

Le format attendu est : X%

**Part de votre chiffre d'affaires dédié au secteur automobile, réalisé avec des clients hors Union européenne (%) :**

Le format attendu est : X%

**Votre positionnement dans la chaîne de valeur :**

## Point de situation sur l'industrie automobile

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Constructeur

Rang 1

Rang 2

Rang 3 ou plus

## 3. Vos motorisations adressées et projections

### Attention :

\*\*Dans ce questionnaire, il est fait la distinction entre la nature d'un composant et son marché final.\*\*

- Par nature du composant, il est entendu le type de motorisation auquel il est dédié.
- Par marché final, il est entendu le type de motorisation du véhicule sur lequel le composant produit est effectivement intégré.

\*\*Ce questionnaire s'intéresse à la nature des composants.\*\*

- \*\*Composant de nature thermique :\*\* Composant associé à une motorisation thermique, qu'il soit intégrée dans un véhicule thermique ou hybride.

Ex : pistons, parties d'échappement, vilebrequins, turbocompresseurs, etc.

- \*\*Composant de nature hybride :\*\* Composant pouvant \*uniquement\* être intégré dans un véhicule hybride.

Ex : unité de contrôle de puissance spécifique, dispositif répartiteur d'énergie, générateurs spécifiques, boîtes de vitesses et transmissions hybrides, moteurs électriques spécifiques, etc.

- \*\*Composant de nature électrique :\*\* Composant associé à une motorisation électrique, qu'il soit intégrée dans un véhicule électrique, hydrogène (pile à combustible) ou hybride.

Ex : onduleur, batterie haute tension, moteur électrique, convertisseur, chargeur, etc.

- \*\*Composant de nature non spécifique :\*\* Composant pouvant être intégré sur tous types de véhicules, indépendamment de sa motorisation.

Ex : mécanismes de sièges, panneaux de portes, vitres, etc.

### 3.1 Nature des composants produits

#### Vos principaux composants produits et leur nature :

Le format attendu est le suivant : Composant &gt; Nature

Ex : Ligne d'échappement &gt; Thermique

### 3.2 Décomposition du chiffre d'affaires

#### Explications :

\*\*Chiffre d'affaires thermique\*\* : Part du CA automobile issu de la production des \*composants de nature thermique\*

\*\*Chiffre d'affaires hybride\*\* : Part du CA automobile issu de la production des

Point de situation sur l'industrie automobile  
\*composants de nature hybride\*

\*\*Chiffre d'affaires électrique\*\* : Part du CA automobile issu de la production des

\*composants de nature électrique\*

\*\*Chiffre d'affaires non spécifique\*\* : Part du CA automobile issu de la production des

\*composants de nature non spécifique\*

**Part de votre chiffre d'affaires thermique dans votre CA Automobile :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nulle

>0% - 20%

20% - 40%

40% - 60%

60% - 80%

80% - 100%

NSP

**Répartition du CA thermique entre marchés finaux thermiques ou hybrides**

Le format attendu est : X% véhicules thermiques / Y% véhicules hybrides

**Veuillez indiquer si vos composants de nature thermique peuvent aisément être intégrés dans des véhicules hybrides :**

Le format attendu est le suivant : Composant de nature thermique &gt; Oui/Non

Ex : Ligne d'échappement &gt; Oui

**Part de votre chiffre d'affaires hybride dans votre CA Automobile :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nulle

>0% - 20%

20% - 40%

40% - 60%

60% - 80%

80% - 100%

NSP

**Part de votre chiffre d'affaires électrique dans votre CA Automobile :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nulle

>0% - 20%

20% - 40%

40% - 60%

## Point de situation sur l'industrie automobile

- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### Part de votre chiffre d'affaires non spécifique dans votre CA Automobile :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### Explication

La section 3.3 vise à identifier les projections estimées de chiffre d'affaires à horizon 2028.

## 3.3 Projection du chiffre d'affaires

### Projection de votre chiffre d'affaires en 2028 (€) :

### Projection de part de votre chiffre d'affaires thermique dans votre CA automobile en 2028 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### Répartition du CA thermique entre marchés finaux thermiques ou hybrides

Le format attendu est : X% véhicules thermiques / Y% véhicules hybrides

### Projection de part de votre chiffre d'affaires hybride dans votre CA automobile en 2028 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%

## Point de situation sur l'industrie automobile

- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### Projection de part de votre chiffre d'affaires électrique dans votre CA automobile en 2028 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### Projection de part de votre chiffre d'affaires non spécifique dans votre CA automobile en 2028 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

## 3.4 Décomposition des commandes obtenues

### Explication

La section 3.4 vise à identifier les commandes déjà sécurisées depuis 2024.

### 3.4 Part des commandes de composants de nature thermique dans les commandes obtenues en 2024 et 2025 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### Part des commandes de composants de nature hybride dans les commandes obtenues en 2024 et 2025 :

### Point de situation sur l'industrie automobile

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### Part des commandes de composants de nature électrique dans les commandes obtenues en 2024 et 2025 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### Part des commandes de composants de nature non spécifique dans les commandes obtenues en 2024 et 2025 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

## 3.5 Décomposition des investissements réalisés

### Part des investissements par rapport au chiffre d'affaires en moyenne sur la période 2022-2025 (%) :

### Part des investissements réalisés pour la production et le développement de composants de nature thermique sur la période 2022-2025 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%

## Point de situation sur l'industrie automobile

- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### **Part des investissements réalisés pour la production et le développement de composants de nature hybride sur la période 2022-2025 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### **Part des investissements réalisés pour la production et le développement de composants de nature électrique sur la période 2022-2025 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

### **Part des investissements réalisés pour la production et le développement de composants de nature non spécifique sur la période 2022-2025 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Nulle
- >0% - 20%
- 20% - 40%
- 40% - 60%
- 60% - 80%
- 80% - 100%
- NSP

## 3.6 Décomposition des investissements prévus

### **Part des investissements prévus en moyenne par rapport aux chiffres d'affaires estimés sur la période 2025-2028 (%) :**

## Point de situation sur l'industrie automobile

### **Part des investissements prévus pour la production et le développement de composants de nature thermique dans le total des investissements prévus sur la période 2025-2028 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nulle

>0% - 20%

20% - 40%

40% - 60%

60% - 80%

80% - 100%

NSP

### **Part des investissements prévus pour la production et le développement de composants de nature hybride dans le total des investissements prévus sur la période 2025-2028 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nulle

>0% - 20%

20% - 40%

40% - 60%

60% - 80%

80% - 100%

NSP

### **Part des investissements prévus pour la production et le développement de composants de nature électrique dans le total des investissements prévus sur la période 2025-2028 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nulle

>0% - 20%

20% - 40%

40% - 60%

60% - 80%

80% - 100%

NSP

### **Part des investissements prévus pour la production et le développement de composants de nature non spécifique dans le total des investissements prévus sur la période 2025-2028 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nulle

>0% - 20%

20% - 40%

40% - 60%

60% - 80%

## Point de situation sur l'industrie automobile

80% - 100%

NSP

### Suite

Les parties 4 et 5 s'adressent principalement aux entreprises ayant une exposition significative au véhicule thermique.

## 4. Questions complémentaires

### 4.1 Repositionnement engagé ou envisagé vers des composants de nature électrique ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Types de composants de nature électrique visés :

### Effort d'innovation nécessaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Fort

### Effort d'investissement nécessaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Fort

### Contribution à la compensation des pertes de chiffre d'affaires thermique ou hybride à horizon 2035 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Forte

## Point de situation sur l'industrie automobile

### 4.2 Repositionnement engagé ou envisagé vers des composants de nature hydrogène ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

#### Types de composants de nature hydrogène visés :

### Effort d'innovation nécessaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Fort

### Effort d'investissement nécessaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Fort

### Contribution à la compensation des pertes de chiffre d'affaires thermique ou hybride à horizon 2035 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Forte

### 4.3 Repositionnement engagé ou envisagé vers des composants de nature hybride ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

#### Types de composants de nature hybride visés :

## Point de situation sur l'industrie automobile

### **Effort d'innovation nécessaire :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Fort

### **Effort d'investissement nécessaire :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Fort

### **Contribution à la compensation des pertes de chiffre d'affaires \*thermique à horizon 2030\* :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Forte

### **4.4 Repositionnement engagé ou envisagé hors automobile ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Filières visées :**

### **Effort d'innovation nécessaire :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Fort

## Point de situation sur l'industrie automobile

### Effort d'investissement nécessaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Fort

### Contribution à la compensation des pertes de chiffre d'affaires thermique ou hybride à horizon 2035 :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 - Faible

2

3

4

5 - Forte

## 5. Vos besoins

### 5.1 De quoi avez-vous besoin pour réussir votre mutation technologique ?

### 5.2 Comment l'Etat peut-il vous aider à faire muter votre activité ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Soutien à l'investissement

Soutien à l'innovation

Fonds propres

Garanties bancaires

Accompagnements-conseils

Autres

### Veuillez hiérarchiser et préciser votre réponse :

Le format attendu est :

1. XXX :

2. YYY :

### 5.3 Avez-vous déjà bénéficié d'aide France 2030 à l'innovation ou pour la modernisation ou la diversification de votre activité ?

Cochez la mention applicable

## Point de situation sur l'industrie automobile

Non

### 5.4 Souhaitez-vous être contactés par les services de l'Etat pour identifier des solutions à vos besoins ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Veuillez fournir un numéro de téléphone :

Veuillez fournir un mail :

Veuillez fournir le nom de la personne à contacter :

Partagez tout commentaire, remarque ou suggestion concernant vos défis et vos priorités ou tout autre sujet pertinent pour votre entreprise

### RGPD

Le traitement de ces données est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la DGE, responsable du traitement (article 6.1.e) du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016.

Les données à caractère personnel suivantes : nom, prénom, adresse électronique et éventuellement coordonnées téléphoniques, sont collectées et conservées 12 mois et ne seront utilisées qu'au sein des services de la DGE.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez également vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au responsable de traitement, le délégué à la protection des données : rgpd-refpod.dge@finances.gouv.fr

Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la loi informatique et libertés.